

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 mars 2023

Délibération n°2023/030

L'an deux mille vingt-trois, le 23 mars à 18H15, les membres du Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, Salle de la Mairie, sous la présidence de M. Roland DRAVET, Maire.

*Étaient présents* : Mrs Roland DRAVET, Alain EYNARD-VERRAT, Serge GAUDET, Mme Dominique HAZUCKA, Mrs Michel LEGER, Vincent MAITRE, Pascal PESSOZ, Mmes Elodie POZIN-ROUX, Anne-Marie ROCHE, M. Franck ROCHE

*Était absent* : M. Damien BLANC

Convocation du : 17 mars 2023 - Affichage du : 17 mars 2023

Nombre officiel de Conseillers : 15

Conseillers en exercice : 11

Conseillers présents : 10/ Conseillers représentés : 0

Mme Anne-Marie ROCHE a été élue secrétaire de séance.

SOUS-PRÉFECTURE  
D'ALBERTVILLE

30 MARS 2023

RÉCÉPISSÉ

**OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 DU BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT LES NOYERS »**

Le Budget Primitif 2023 du budget annexe « Lotissement les NOYERS » est arrêté comme suit :

Section de Fonctionnement

Dépenses : 152 070.91 €

Recettes : 152 070.91 €

Section d'Investissement

Dépenses : 152 065.91 €

Recettes : 152 065.91 €

soit : Total Dépenses : 304 136.82 €

Total Recettes : 304 136.82 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

APPROUVE le Budget Primitif 2023 du budget annexe « Lotissement les NOYERS ».

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Roland DRAVET



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission  
en Sous-Préfecture d'ALBERTVILLE le 30 MARS 2023